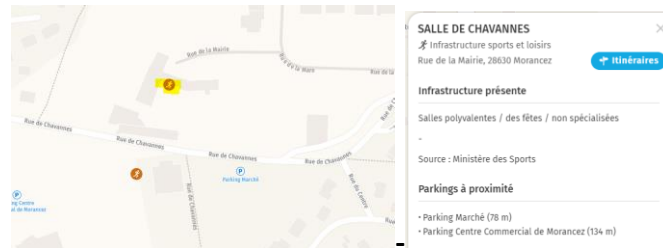


CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 4 février 2023 à 18h30

❖ LIEU : Salle de CHAVANNES - RUE DE LA MAIRIE – 28630 MORANCEZ



Chers adhérents,

Je vous invite à participer à notre **Assemblée Générale**,

L'ordre du jour.

- L'adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2022
- L'adoption Le Rapport du Président
- L'adoption Le Rapport financier du trésorier
- L'adoption Le Rapport de la secrétaire
- Les lauréats de la saison
- Réponses aux questions écrites
- Prévisions de fin de saison 2022-2023
- Clôture de cette assemblée par une soirée « COUSCOUS » (13€/pers. Inscription obligatoire avant évènement)

Inscription à l'AG via le lien YAPLA suivant : <https://scc.s2.yapla.com/fr/event-35605>

Merci d'apporter votre vaisselle (assiette et couverts)

Le Président : Adrien ALAMICHEL

C'Chartres Métropole Subaqua
Association régie par la loi de 1901 - Affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969
Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 (JO n° 245 du 18/10/1969) N° W281000168
Agrée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030, Déclarée DDJS28 établissement APS N° ET000119,
SIRET 447 961 442 00020, code APE 9312Z, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres
Complexe aquatique L'ODYSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

